

Published on ADAGP (<https://test.adagp.fr>)

[Accueil](#) > Un éditeur, un producteur, un musée me demande de céder mes droits, que dois-je faire ?

---

En devenant membre de l'Adagp, vous nous avez confié la gestion de vos droits. Cela vous protège et vous ne pouvez donc pas vous désister de vos droits, vous devez renvoyer l'utilisateur vers nos services.

Si toutefois, vous aviez traité en direct, l'Adagp ne sera plus en mesure de défendre vos droits sur ce dossier.

---